

L'EXPRESSION DE LA CONDITION (ou HYPOTHESE)

I/ La condition dans la phrase simple :

Elle peut être exprimée par :

- Un **groupe nominal prépositionnel** :

Ex : Sans autorisation de sa nourrice, Antigone ne pouvait pas sortir.

- Un **groupe au gérondif** :

Ex : En retournant enterrer son frère, Antigone se fera punir.

- Un **nom, un GN ou un adjectif mis en apposition** :

Ex : Condamnée, Antigone n'aura plus de chance de survivre.

- Un **groupe à l'infinitif** :

Ex : A moins d'arrêter, Antigone sera tuée.

II/ L'expression de la condition dans la phrase complexe :

A/ Dans une proposition indépendante :

Celle-ci est alors introduite par un **adverbe connecteur** (**sinon, autrement**) et elle est au **conditionnel** : Elle n'a pas avoué, sinon Créon l'aurait tué

B/ Dans deux indépendantes juxtaposées ou coordonnées :

On peut exprimer l'hypothèse en juxtaposant ou coordonnant deux propositions indépendantes :

- Elle n'aurait pas enterré son frère, Antigone serait vivante. (prop. indep. juxtaposées)
- Qu'elle cesse et elle sera graciée. (prop. indep. coordonnées par « et »)

Ces indépendantes peuvent être aux modes **indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif**.

C/ Dans une proposition participiale :

Comme toute subordonnée participiale, elle est au **mode participe** et a **son sujet propre**. Elle est **complément circonstanciel de condition**.

Antigone persistant dans son projet, Créon est obligé d'appliquer sa loi.

D/ Dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle hypothétique introduite par « si » :

C'est le moyen le plus fréquent pour exprimer la condition. La subordonnée conjonctive exerce la fonction de **complément circonstanciel de condition**.

1) L'hypothèse appartient au réel (on sait qu'elle est tout à fait réalisable)

Proposition subordonnée	Proposition principale
<u>Si + Imparfait de l'indicatif</u> <i>Si tu venais,</i>	<u>Imparfait de l'indicatif</u> <i>elle venait aussi.</i>
<u>Si + présent de l'indicatif</u> <i>Si Antigone meurt,</i>	<u>Présent de l'indicatif</u> <i>Hémon meurt aussi.</i>
<u>Si + présent</u> <i>Si elle le peut,</i>	<u>Futur simple de l'indicatif</u> <i>elle retournera ensevelir son frère.</i>
<u>Si + présent de l'indicatif</u> <i>Si vous le voulez,</i>	<u>Impératif</u> <i>tuez-moi !</i>

2) L'hypothèse n'appartient pas au réel

Proposition subordonnée	Proposition principale	Valeur de l'hypothèse
<u>Si + imparfait de l'indicatif</u> <i>Si tu venais,</i>	<u>Conditionnel présent</u> <i>je serais content.</i>	Potentiel = hypothèse incertaine
<u>Si + imparfait de l'indicatif</u> <i>Si j'en avais le pouvoir,</i>	<u>Conditionnel présent</u> <i>je retournerais dans le passé.</i>	Irréel du présent = Hypothèse non réalisable dans le présent
<u>Si + plus-que-parfait de l'indicatif</u> <i>Si tu étais venu,</i>	<u>Conditionnel passé</u> <i>j'aurais été content.</i>	Irréel du passé = Hypothèse non réalisée dans le passé

D/ Dans d'autres propositions subordonnées conjonctives hypothétiques :

- introduites par **selon que, suivant que + Indicatif**

Ex : Selon que vous serez puissant ou misérables, les jugements de Cour vous rendront blancs, ou noirs..

- introduites par **à condition que, pourvu que, pour peu que + subjonctif :**

Ex : Pour peu qu'elle le veuille, elle y arrivera.

- introduites par **au cas où, dans l'hypothèse où + Conditionnel :**

Ex : Au cas où elle serait là, emporte des chocolats.